

GUIDE D'IDENTIFICATION

# Frelon asiatique

Distinguer *Vespa velutina* de *Vespa crabro*, signaler un nid, protéger les pollinisateurs. Ressource libre de droits.

Grand public



nuisibles-service-idf.fr · Édition 2026

## Distinguer le frelon asiatique du frelon européen

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est une espèce introduite accidentellement en France métropolitaine, observée pour la première fois en Lot-et-Garonne en 2004. Il est aujourd'hui présent dans la quasi-totalité des départements et progresse vers le nord et l'est de l'Europe. Inscrit sur la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne par le règlement d'exécution (UE) 2016/1141, il fait l'objet d'un classement comme danger sanitaire de deuxième catégorie pour l'abeille domestique par l'arrêté du 26 décembre 2012.

Le frelon asiatique est régulièrement confondu avec le frelon européen (*Vespa crabro*), espèce indigène protégée dans certains pays voisins, dont le rôle écologique est important. Il est essentiel de savoir les distinguer pour ne pas détruire à tort un nid d'espèce non invasive.

### Tableau comparatif

Caractéristique	Frelon européen ( <i>V. crabro</i> )	Frelon asiatique ( <i>V. velutina</i> )
Taille de l'ouvrière	18 à 25 mm	17 à 20 mm
Couleur du thorax	Brun roux	Noir profond
Couleur de l'abdomen	Jaune avec rayures noires	Sombre, un seul anneau jaune-orangé
Couleur des pattes	Brunes	Extrémités jaunes nettes
Tête (vue de face)	Jaune	Noire avec face orangée
Activité nocturne	Oui (attiré par la lumière)	Non (diurne strict)
Localisation des nids	Cavités, granges, troncs creux, sous toiture	Cimes des arbres, parfois bâtis

#### Astuce d'identification

Le critère le plus fiable est la couleur des extrémités des pattes : jaunes très nettes chez le frelon asiatique, brunes chez le frelon européen. Une photographie de l'insecte permet souvent une identification fiable par un référent local du Muséum national d'Histoire naturelle.

## Cycle annuel et localisation des nids

---

Le cycle biologique du frelon asiatique commence à la sortie de l'hiver. Les fondatrices, fécondées à l'automne précédent, émergent de leur diapause hivernale entre février et avril selon les régions et la météo. Chaque fondatrice initie seule un **nid primaire**, généralement de petite taille (taille d'une orange à un melon), situé dans un endroit abrité : sous une avancée de toit, dans un abri de jardin, un cabanon, parfois sous un balcon.

À mesure que la colonie se développe (mai-juin), les frelons abandonnent souvent ce nid primaire pour construire un **nid secondaire**, beaucoup plus volumineux (jusqu'à 80 cm de diamètre, voire un mètre), généralement situé en hauteur à la cime d'un arbre, à 8 à 15 mètres de hauteur. Ce nid secondaire reste invisible tant que les feuilles cachent la canopée et n'est souvent repéré qu'à la chute des feuilles, en automne.

La colonie atteint son apogée fin août à octobre, avec plusieurs milliers d'ouvrières et la production des futures reines (sexués) qui quitteront le nid avant l'hiver pour fonder une nouvelle colonie au printemps suivant. Le nid n'est jamais réutilisé d'une année sur l'autre : il se dégrade naturellement après les premières gelées.

## Conduite à tenir face à un nid

---

La règle absolue est de ne jamais s'approcher d'un nid de frelon asiatique, encore moins de tenter de le détruire seul. Le frelon asiatique est une espèce particulièrement agressive en défense de sa colonie : il peut attaquer en groupe sur un rayon de 5 à 10 mètres autour du nid, parfois davantage en cas de vibration ou de bruit (tondeuse, débroussailleuse, élagage). Plusieurs piqûres simultanées peuvent occasionner des accidents graves, en particulier chez les personnes allergiques.

### Distance de sécurité et précautions

- Ne jamais s'approcher à moins de 5 mètres d'un nid actif
- Ne jamais utiliser d'outils bruyants ou vibrants à proximité (tronçonneuse, tondeuse, taille-haie)
- Ne jamais arroser ou déloger un nid au jet d'eau
- Ne jamais détruire un nid soi-même avec un insecticide du commerce
- Tenir éloignés les enfants et les animaux domestiques
- Signaler immédiatement le nid à la mairie ou au référent local

#### En cas de piqûres multiples

Appeler immédiatement le 15 (SAMU) ou le 112. Les signes de gravité justifiant une prise en charge urgente sont : malaise, gonflement du visage ou de la gorge, difficultés respiratoires, urticaire généralisé, vertiges. Une seule piqûre chez une personne allergique peut justifier l'urgence.

## Identifier l'interlocuteur compétent

L'organisation de la lutte contre le frelon asiatique varie selon les départements. Dans certains, c'est la commune qui prend en charge ou subventionne la destruction des nids ; dans d'autres, c'est le département, l'EPCI, ou un syndicat dédié, voire le Groupement de Défense Sanitaire Apicole (GDSA). En première intention, il convient de contacter sa mairie qui orientera vers l'interlocuteur compétent. Les sapeurs-pompiers n'interviennent en règle générale que pour les nids présentant un danger immédiat pour les personnes (école, hôpital, cour publique). La destruction est confiée à des entreprises spécialisées disposant de l'agrément requis pour l'usage de produits biocides en milieu extérieur.

## Pourquoi c'est un enjeu apicole et de biodiversité

Le frelon asiatique est un prédateur opportuniste qui consomme une grande variété d'insectes pour nourrir ses larves. Les abeilles domestiques (*Apis mellifera*) constituent une part importante de son régime, en particulier en fin d'été lorsque la colonie de frelons atteint son maximum d'activité. Les frelons stationnent en vol stationnaire devant les ruches et capturent les abeilles butineuses au retour, ce qui désorganise la ruche : les butineuses ne sortent plus, la colonie ne stocke plus de provisions et peut s'effondrer avant l'hiver.

L'impact sur la filière apicole française est documenté par l'Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation (ITSAP) et par l'Office français de la biodiversité (OFB). Au-delà de l'apiculture, le frelon asiatique exerce une pression sur l'ensemble des pollinisateurs sauvages (abeilles solitaires, syrphes, lépidoptères), avec des conséquences potentielles sur la pollinisation des cultures et la biodiversité des écosystèmes.

## Comment signaler une présence

Le signalement d'un nid ou d'une observation contribue à la cartographie nationale de l'invasion et permet aux acteurs locaux de prioriser leurs interventions. Le portail officiel de signalement est administré par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) en lien avec l'INPN (Inventaire national du patrimoine naturel).

### Portail national de signalement

frelonasiatique.mnhn.fr Joindre une photographie de l'insecte ou du nid, indiquer la commune et le lieu-dit. La validation est effectuée par un expert référent.

De nombreux départements ont par ailleurs mis en place leur propre plateforme de signalement, permettant un déclenchement plus rapide des interventions. Les mairies et les EPCI relaient ces dispositifs auprès des habitants.

## Saisonnalité des actions

---

Période	Action recommandée
Février - Avril	Surveillance des fondatrices émergentes (piégeage sélectif sous strict encadrement)
Mai - Juin	Repérage et destruction des nids primaires, plus accessibles
Juillet - Septembre	Signalement des nids secondaires repérés en hauteur, intervention prioritaire
Octobre - Novembre	Destructions de fin de saison avant l'essaimage des futures reines
Décembre - Janvier	Bilan annuel, pas d'intervention sur les nids vidés (colonie morte)

La destruction d'un nid secondaire devenu visible après la chute des feuilles, en hiver, n'a aucun intérêt sanitaire : la colonie est déjà morte et les fondatrices fécondées ont quitté le nid pour leur diapause hivernale. Les ressources doivent être concentrées sur les nids actifs, repérés au printemps et en été.

### **Piégeage : prudence**

Les pièges à frelons posés dans les jardins sont souvent peu sélectifs et capturent de nombreuses espèces non cibles, y compris des pollinisateurs utiles. Le piégeage, lorsqu'il est mis en œuvre, doit être encadré par un référent local (apiculteur, GDSA) et limité aux fondatrices au printemps.

## Prévenir les nids dans son jardin

---

Quelques gestes simples permettent de réduire la probabilité d'installation d'un nid de frelons sur son terrain. Inspecter au printemps les abris de jardin, cabanons, dessous de toits, encadrements de fenêtre. Conserver fermées les ouvertures non utilisées. Élaguer les arbres en hiver pour repérer plus facilement d'éventuels nids déjà construits. Sensibiliser le voisinage et la copropriété pour une vigilance partagée.

L'observation régulière des allées et venues d'insectes autour de la maison, en particulier en mai-juin lorsque les fondatrices construisent leur nid primaire, permet souvent de repérer une installation à un stade précoce où l'intervention reste facile et peu coûteuse. Une activité concentrée et continue d'allers-retours dans une cavité ou sous une avancée de toit doit attirer l'attention. À ce stade, le nid mesure souvent moins de 10 centimètres de diamètre et abrite uniquement la fondatrice et ses premières ouvrières.

## Conseils pour les apiculteurs amateurs

---

Les apiculteurs amateurs et hobbyistes possédant quelques ruches dans leur jardin sont en première ligne face au frelon asiatique. Plusieurs gestes complémentaires aux protocoles professionnels peuvent être mis en œuvre. La déclaration annuelle des ruchers auprès du ministère de l'Agriculture (téléprocédure mesdemarches.agriculture.gouv.fr) est obligatoire et conditionne l'accès aux dispositifs de soutien et d'information. La formation auprès du GDSA local permet d'accéder aux protocoles de piégeage sélectif et d'apprendre à reconnaître les signes de prédation devant les ruches.

Plusieurs dispositifs anti-frelons (harpes électriques, muselières, réducteurs d'entrée) sont disponibles. Leur efficacité varie selon les contextes et leur déploiement doit être discuté avec le référent local. Le piégeage de printemps des fondatrices, lorsqu'il est conduit dans un cadre encadré et avec des pièges sélectifs, peut contribuer à réduire la pression locale.

## Conduite à tenir en cas de piqûre

---

Une piqûre isolée chez une personne non allergique se traite localement par lavage à l'eau et au savon, application de glace pour réduire l'œdème et, si nécessaire, prise d'un antalgique. La douleur cède généralement en quelques heures et la rougeur s'estompe en deux à trois jours. La désinfection limite le risque de surinfection par grattage.

Plusieurs situations imposent en revanche un avis médical sans délai. Toute piqûre dans la sphère ORL (bouche, gorge, langue) peut entraîner un œdème obstructif des voies aériennes : appeler immédiatement le 15 ou le 112. Les piqûres multiples (plus d'une dizaine) font courir un risque de réaction toxique systémique nécessitant une surveillance hospitalière. Toute personne ayant déjà présenté une réaction allergique sévère à une piqûre d'hyménoptère (frelon, guêpe, abeille) doit consulter en urgence dès une nouvelle piqûre, même légère.

### **Trousse d'urgence**

Les personnes ayant une allergie diagnostiquée aux hyménoptères se voient prescrire un stylo auto-injecteur d'adrénaline. Ce dispositif doit être disponible à tout moment de la saison d'activité. Une formation initiale auprès du médecin allergologue et un renouvellement annuel de la prescription garantissent l'efficacité du dispositif.

## Sources institutionnelles

- Règlement d'exécution (UE) 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016 — liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union
- Arrêté du 26 décembre 2012 relatif au classement du frelon asiatique dans la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'abeille domestique
- Arrêté du 22 janvier 2013 relatif aux mesures de prévention et de lutte contre *Vespa velutina nigrithorax*
- Code de l'environnement, articles L.411-5 et suivants — espèces exotiques envahissantes
- Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) — portail : [frelonasiatique.mnhn.fr](http://frelonasiatique.mnhn.fr)
- Office français de la biodiversité (OFB)
- Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation (ITSAP)
- Fédération nationale des Groupements de Défense Sanitaire Apicole (FNOSAD)
- Inventaire national du patrimoine naturel (INPN)

### Ressource libre de droits pour les collectivités françaises

[www.nuisibles-service-idf.fr/frelon-asiatique/](http://www.nuisibles-service-idf.fr/frelon-asiatique/)

Contact services municipaux : [mairies@nuisibles-service-idf.fr](mailto:mairies@nuisibles-service-idf.fr)